

1. CONTEXTE NATUREL

1.1. Situation

La commune de Graye-et-Charnay s'inscrit dans la Petite Montagne du Jura, une région naturelle située au sud-ouest du massif jurassien. Cette région plissée se présente sous forme d'une succession de crêtes et de vaux orientés nord-sud, dont l'altitude oscille entre 400 et 840 mètres.

Les villages de Graye et de Charnay reposent sur des formations calcaires (Bathonien) qui dominent une dépression marneuse tapissée d'alluvions et drainée par le Suran (source : BRGM, carte géologique au 1 / 50 000 d'Orgelet-le-Bourget).

La commune appartient au bassin versant du Suran, un affluent de l'Ain qui prend sa source à Loisia. Elle est drainée par le Suran et l'un de ses affluents, la Doye qui prend sa source à l'Ouest du village de Graye. Les circulations d'eau sont essentiellement souterraines au sein des formations calcaires. Les colorations réalisées dans le secteur de Graye montrent deux résurgences principales : la source du Suran à Loisia et la source de la Doye à Graye.

1.2. Inventaire et protection du patrimoine naturel

Figure 1, Annexes 1 et 2

La commune de Graye-et-Charnay ne compte aucune zone de protection du patrimoine naturel (type APB, réserve naturelle, site classé) sur son territoire. La DREAL signale néanmoins dans sa base cartographique CARMEN un **projet d'APB** (Arrêté préfectoral de protection de biotope) sur les **falaises de Fahys** probablement en faveur de l'avifaune rupestre (nidification du faucon pèlerin) et en faveur des chiroptères (gîte à minioptère de Schreibers dans la grotte de Gigny).

Les villages de Graye et Charnay intègrent une vaste zone d'inventaire du patrimoine naturel, la **Z.N.I.E.F.F.¹ de type 2 « Pelouses, forêts et prairies de la Petite Montagne »** (n°04890000). Au sein de cet ensemble sont répertoriées deux Z.N.I.E.F.F. de type 1 :

- La **Z.N.I.E.F.F. de type 1 n°04890085 « Le Suran »**, principalement en raison de la présence du castor d'Europe.
- La **Z.N.I.E.F.F. de type 1 n°04890010 « Falaises du Fahys et grotte de Gigny**, qui abrite des écosystèmes remarquables (falaises, forêts de pente, pelouses marneuses) et plusieurs espèces patrimoniales parmi lesquelles le faucon pèlerin et le minioptère de Schreibers.

Les fiches descriptives des Z.N.I.E.F.F. sont jointes en **annexe 1**.

¹ Une ZNIEFF est un secteur du territoire national pour lequel les experts scientifiques ont identifié des éléments remarquables du patrimoine naturel. Deux grands types de zones sont distingués :

- Les ZNIEFF de type 1 sont des secteurs de superficie souvent limitée, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.
- Les ZNIEFF de type 2 sont constituées de grands ensembles naturels riches ou peu modifiés ou offrant des potentialités importantes.



Vue sur Graye, la plaine alluviale du Suran et les falaises du Fahys depuis le Mont Charvet

La DREAL Franche-Comté recense plusieurs **zones humides** à Graye-et-Charnay, toutes localisées sur les alluvions du Suran et de la Doye. Rappelons que cet inventaire n'est pas exhaustif puisque seules les zones humides de plus d'un hectare sont répertoriées. La Fédération départementale des Chasseurs du Jura a réalisé un inventaire complémentaire des zones humides à l'échelle départementale. Elle a identifié trois zones humides supplémentaires sur Graye-et-Charnay (cf. **annexe 2**). Il s'agit de d'une peupleraie au sud du village du Graye, d'une pâture mésophile et de prairies humides eutrophes.

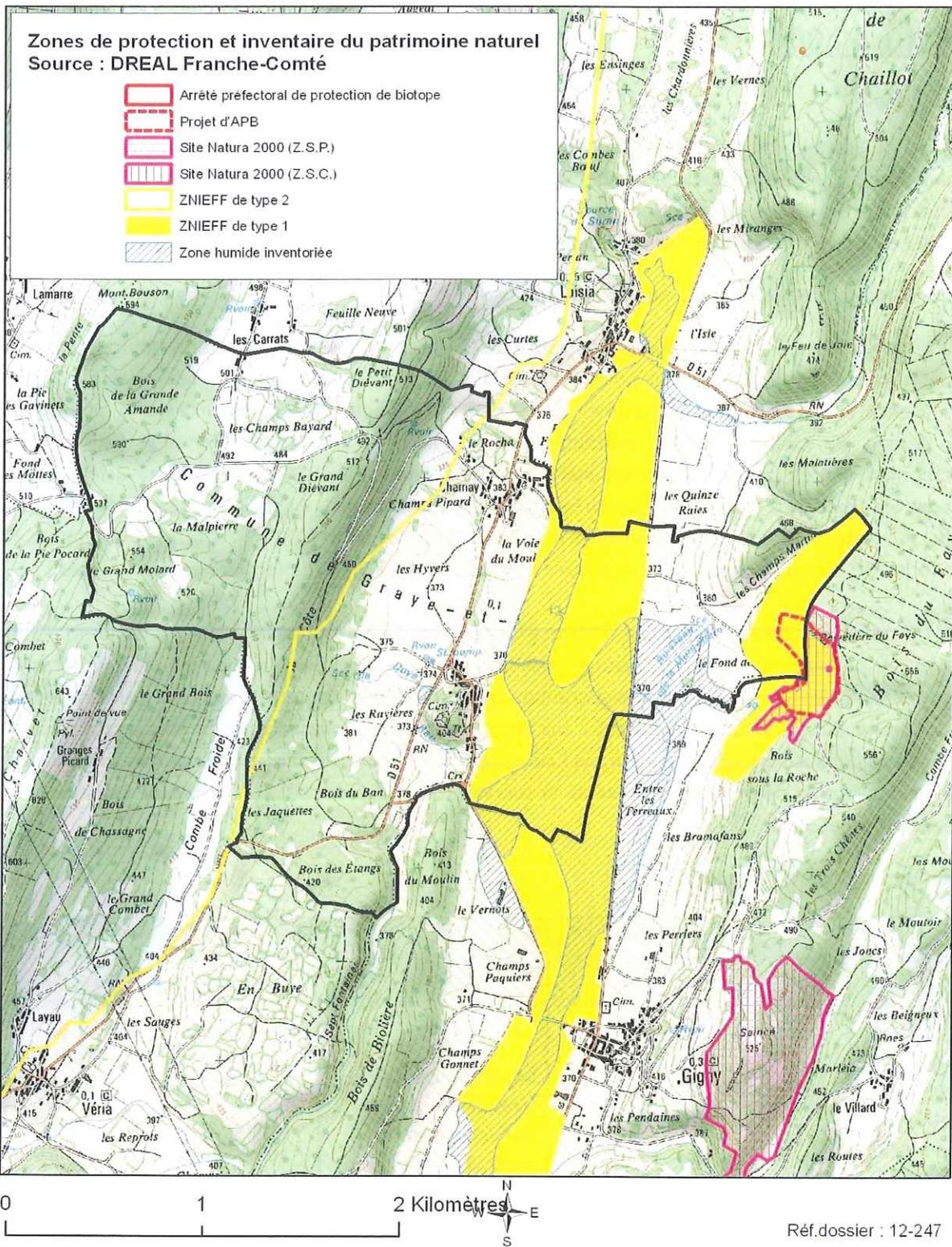


Figure 1 : Zones d'inventaire du patrimoine naturel à Graye-et-Charnay (source : DREAL Franche-Comté)

1.3. Natura 2000

Figure 2, Annexe 3

La commune de Graye-et-Charnay ne compte aucun site Natura sur son territoire. La commune limitrophe (Gigny) est en revanche concernée par deux sites Natura 2000. **Le projet de carte communale de Graye-et-Charnay fait donc l'objet d'une procédure d'évaluation environnementale au « cas par cas » au regard du décret n°2012-995 du 23 août 2012 relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme.**

Les deux sites Natura 2000 concernés sont localisés :

- à 1,7 km à l'Est de Graye-et-Charnay, la **grotte de Gigny** constitue un site de transit pour 3000 minioptères de Schreibers et quelques rhinolophes euryales. Il s'agit également d'un site d'hibernation majeur avec la présence en hiver de 300 minioptères et 10 petits rhinolophes. La grotte intègre le site Natura 2000 « Réseau de cavités (15) à minioptères de Schreibers en Franche-Comté » (Site d'Importance Communautaire). Le territoire communal de Graye-et-Charnay constitue un territoire de chasse potentiel pour les espèces en transit. A 10 km au Sud de Graye, la grotte de la Balme-d'Epy constitue une autre cavité du site Natura 2000. La grotte constitue un site de mise bas pour 4000 minioptères, 1500 grands et petits Murins, 50 rhinolophes euryales. En période de transit, 8000 à 9000 minioptères y sont recensés.
- à 1,5 km à l'Est s'étend le site de la « **Petite Montagne du Jura** » (qui intègre le site précédent) : les habitats naturels présents sur Graye-et-Charnay peuvent constituer des sites « relais » pour les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000. On retrouve en effet sur Graye-et-Charnay un certain nombre d'habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire comme les pelouses, les haies (habitats de la pie-grièche écorcheur, de l'alouette lulu, territoire de chasse des chauves-souris...), les zones humides (agrion de mercure, damier de la succise, cuivré des marais...) et le massif forestier (habitat du milan royal et du lynx boréal).

Les deux sites sont décrits à l'annexe 3.

Intitulé du site Natura 2000	Type	Numéro	DOCOB	Opérateur (animateur)	Situation de Graye-et-Charnay par rapport au site Natura 2000
Réseau de cavités (15) à Minioptères de Schreibers en Franche-Comté	S.I.C. (Z.S.C.)	FR4301351	En cours	DREAL Franche-Comté (prestataire : BCD Environnement avec appui CPEPESC)	- Grotte de Gigny située à 1,7 km à l'Est de Graye-et-Charnay. Site de transit pour 3000 minioptères de Schreibers. - Grotte de la Balme d'Epy située à 10 km au Sud de Graye. Site de mise bas et de transit pour le minioptère de Schreibers (jusqu'à 9000 individus).
Petite Montagne du Jura	Z.P.S.	FR4312013	Réalisé (2005)	CC de la Petite Montagne	1,5 km au plus près, enjeux liés aux milieux thermophiles, aux zones humides, à la forêt et aux espèces rupestres
	Z.S.C.	FR4301334			

Tableau 1 : Situation du projet par rapport à Natura 2000

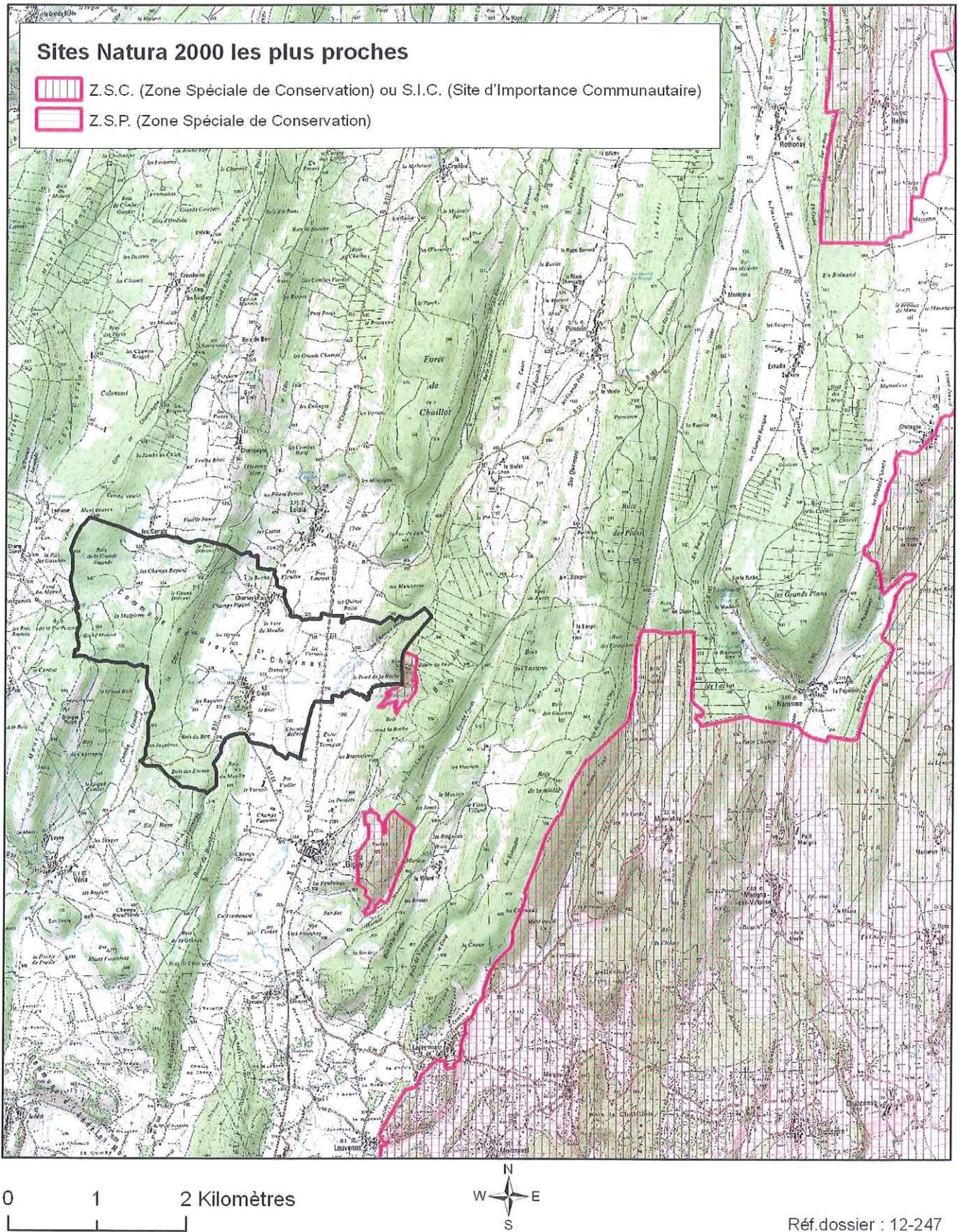


Figure 2 : Situation par rapport à Natura 2000